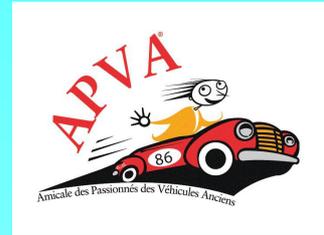


PROGRAMME – REGLEMENT

Grande Boucle

Des 23.24.25 septembre 2016



Vendredi 23 septembre

- 7h30 Accueil des participants, Place du 8 mai 1945 à Saint Benoît (86280)
- 8h00 Départ pour Verteuil en Charente pour la visite d'un moulin à eau.
- 12h30 Déjeuner à La Roche Chalais Puis arrivée à Arcachon.

Samedi 24 septembre

- 9h00 Départ pour la visite du site de la Dune du Pilat, suivi d'une dégustation des huîtres du Bassin d'Arcachon.
- 12h30 Déjeuner suivi de visites diverses
- 20h00 Dîner sur un bateau au milieu du bassin.

Dimanche 25 septembre

- 8h00 Départ en direction de Bordeaux
- 9h00 Visite de la Cité du Vin
- 12h30 Déjeuner dans le parc de la citadelle de Blaye, suivi de la visite
- 18h00 Arrivée au château les Piliers à Fontaine le Comte, suivi d'un buffet.



Règlement de la grande boucle APVA86 -2016 (uniquement modifiable par le bureau de l'APVA86)

Article 1 : Durée

La grande boucle se déroulera du vendredi 23 septembre au matin au dimanche 25 septembre au soir.

Article 2 : Voitures autorisées

Il s'agit de véhicules anciens (voitures et motocyclettes) de toutes marques (article 2 des statuts). Les véhicules devront être conformes au code de la route et les conducteurs devront lors de la remise des livrets de route et plaques de rallye, présenter les documents suivants :

Pour les véhicules : carte grise, attestation de contrôle technique et d'assurance en cours de validité .

Pour les conducteurs : permis de conduire.

Il est rappelé que s'agissant d'un rallye promenade, les conducteurs devront strictement respecter les limitations de vitesse.

Article 3 : Description

Les véhicules stationneront le vendredi matin sur la place du 8 mai 1945 à Saint Benoît à partir de 7h00, le départ aura lieu au même endroit vers 8h00.

Article 4 : inscription / préinscription

Le bulletin d'inscription/préinscription doit être retourné à l'APVA86 accompagné d'un ou plusieurs chèques du montant de la préinscription (3 au maximum).

Les chèques vacances sont acceptés. La clôture des inscription est fixée au 15 septembre 2016.

Article 5 : Droits d'engagement

Les droits d'engagement correspondent à :

- l'organisation générale
- l'encadrement logistique,
- l'obtention des autorisations locales,
- l'hôtel *** pendant deux nuits,
- les repas (petits déjeuners des 24 et 25, déjeuners et dîners des 23,24,25,septembre)
- la ballade en bateau avec dîner
- les visites diverses
- la dégustation d'huîtres
- Les plaques de rallye et livret de route

Le droit d'engagement par personne en chambre double est fixé à 300,00 € pour les adhérents, et 450,00 € pour les non adhérents.

Un supplément est demandé pour un chambre single de 70.00 € pour les deux nuitées

Article 6 : Conditions d'annulation

Sauf cas de force majeure, et pour tenir compte des sommes engagées par l'APVA86 et par ses partenaires, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 7 : Assistance

Un véhicule d'assistance et un mécanicien seront mis à la disposition des participants. En cas de réparation sur place, l'APVA86 demandera une indemnisation. De même, si le véhicule ne peut être réparé sur place, il sera remorqué, après accord de l'assurance-assistance du participant, jusqu'au garage Sport et Classic à Poitiers.

Article 8 : Clôture des inscriptions

La clôture des inscription est fixée au 15 septembre 2016.

Bulletin d'inscription à la Grande Boucle des 23.24.25 septembre 2016

Date limite d'inscription : le 15 septembre 2016

NOM : PRENOM.....

ADRESSE..... TEL.....

EMAIL.....VEHICULE.....

Tarif :

Adhérents 300 € X.....=.....

Non adhérents 450 € X.....=.....

Supplément chambre single pour le week-end 70 € X.....=.....

Seront présents au dîner du dimanche soir

A retourner rapidement avec votre règlement à l'ordre de l'APVA86 soit la somme totale de :.....€

Possibilité de règlement en trois fois, l'APA86 accepte aussi les chèques vacances